

HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires de transaction sur immeuble et fond de commerce

- vente inférieure à 160 000€.....8000€ TTC
- vente de 160 000 € à 300 000€.....5% du prix de vente TTC
- vente supérieure à 300 000€.....4% du prix de vente TTC
(Sans être inférieur à 15 000€)

Honoraires de transaction sur terrain à bâtir

- Vente inférieure à 160 000€.....8000€ TTC
- Vente supérieure à 160 000€.....5% du prix de vente TTC

Honoraires de transaction sur terrain à bâtir en permis de construire groupé

- Forfait de 6.5% du prix de vente TTC (Sans être inférieur à 12 000€ /lot)

04 72 05 84 87